

Bulletin d'informations
municipales édité
par la mairie de
La Ferté-Milon



SITE INTERNET
www.lafertemilon.fr

ADRESSE MAIL
mairie.fertemilon@orange.fr

PANNEAU LUMINEUX
en centre ville

LA FERTÉ-MILON

Forteresse d'inspiration



À la découverte de l'esplanade du château

La crise sanitaire est toujours une préoccupation majeure de notre quotidien. C'est un fait. Cela ne doit pas être masqué par notre profonde lassitude ni par notre impatience tout à fait compréhensible à reprendre une vie normale au plus vite.

Aujourd'hui, les gestes barrières, la vaccination massive de notre population sont les préalables à l'espoir de voir le bout du tunnel dans les jours, les semaines à venir.

Nous préparons avec l'ensemble des acteurs de la commune le tant attendu et espéré "retour à la normale". Social, commerces, sport, culture, tourisme... tous ces secteurs doivent s'adapter, se réinventer, soyons prêts à les accompagner.

Profitons de cette période pour retrouver des plaisirs simples et notamment redécouvrons notre commune ainsi que les paysages et communes alentours !

Très prochainement, courant mai, nous allons ouvrir l'esplanade du château aux visiteurs après cette période de travaux. Vous verrez, c'est un magnifique endroit où nous redécouvrons la commune avec une vue atypique. Nous aurons plaisir à venir nous reposer, déambuler, admirer le spectacle du bourg et des paysages alentours puis, j'espère très rapidement boire un verre en terrasse, regarder des spectacles dans l'amphithéâtre naturel.

Nous sommes suspendus à l'évolution de la pandémie...

Restons unis, soyons solidaires et... tenons bon !

Bien à vous

Céline Le Frère
Maire de La Ferté-Milon

n°126

Mai 2021

GRDF Enquête le 6 mai

Une enquête auprès des habitants du lotissement de la longue haie et la rue Saint-Lazare sera menée le jeudi 6 mai afin de déterminer les clients potentiels pour une éventuelle extension du réseau de gaz de ville.

8 mai 1945 Devoir de mémoire



Anniversaire de l'armistice
de la seconde guerre mondiale

(voir p.2)

Inscriptions sur la liste électorale pour les élections de juin 2021.

La date limite a été fixée au vendredi 14 mai 2021. En conséquence, une permanence sera assurée en mairie de 9h à 12h ce vendredi 14 mai.

Un carton Pour le Téléthon

Depuis 4 ans, les associations Les donateurs de sang, les Échos des quartiers de Villers-Cotterêts et depuis cette année Rand'o : les randonneurs de l'Ourcq de La Ferté-Milon, collectent papiers, publicités, livres au profit du Téléthon. Vingt-deux tonnes ont été récoltées en 2020, rapportant autour de 4 000 € pour le Téléthon. A ce jour, et depuis le dernier Téléthon, huit tonnes ont déjà été récupérées.

La Ferté-Milon souhaite donc se rallier aux dix communes de la Communauté de communes Retz-en-Valois qui participent déjà en installant un container devant le Faubourg Saint-Jean et un autre au croisement de la rue Eugène Lavieille et la rue Montholon, près de la boîte à livres.
Merci d'avance pour votre participation !



La benne à déchets
verts sera fermée
le samedi 8 mai.
Ouverture
exceptionnelle
le vendredi 7 mai
de 13h30 à 17h30

Samedi 8 mai

Cérémonie à 9h au monument aux morts sous réserve des restrictions préfectorales

Dimanche 9 mai

Marché campagnard de 8h à 13h sur l'île Lamiche



Comment prendre rendez-vous dans un centre de vaccination ?

Sur internet

Les deux rendez-vous pour les deux injections peuvent être pris sur Santé.fr dans le centre de votre choix. Le site est accessible directement depuis l'application TousAntiCovid.

Par téléphone

- le numéro vert 0800 009 110 ouvert 7 jours sur 7 de 6h à 22h qui vous oriente directement vers les plateformes téléphoniques du centre de vaccination choisi ;
- le centre de vaccination près de chez vous dont vous aurez trouvé les coordonnées téléphoniques sur le site Santé.fr qui propose une liste complète des centres ouverts dans chaque département.

Des difficultés à trouver un rendez vous ?

<https://www.covidliste.com>

<https://vitemadose.covidtracker.fr>

2 plateformes qui facilitent l'accès à la vaccination.

Compte rendu du conseil municipal du 19 avril 2021

Le conseil municipal,

• Prend acte de l'installation de Madame Arlette Feltrin en qualité de conseillère municipale en remplacement de Monsieur Patrick Nowicki, démissionnaire.

• Procède à l'affectation des résultats 2020 au budget 2021 par report de 548 327,80 € en section d'exploitation et 278 708,89 € en section investissement.

• Attribue des subventions aux diverses associations pour un montant global de 35 679 € dont 3 000 € à titre exceptionnel à la nouvelle association des commerçants pour assurer la communication et la promotion de ses membres.

• Approuve le budget primitif 2021 arrêté à :

Dépenses d'exploitation	2 465 706,80 €
Recettes d'exploitation	2 465 706,80 €
Dépenses d'investissement	2 108 906,79 €
Recettes d'investissement	2 108 906,79 €

• Approuve les travaux d'installation de 4 modules d'éclairage public, rue du Vieux Château (à l'entrée de l'esplanade du château) pour un coût à charge de la commune de 4 774,50 €.

• Sollicite auprès du ministère de la Culture une subvention d'un montant de 11 711,12 € HT pour engager une mission de maîtrise d'œuvre ayant pour objet les études préparatoires à la première tranche de travaux qui concernera la restauration de la toiture de l'église Saint-Nicolas.

• Émet un avis favorable au Plan local de l'Habitat de la CCRV et arrêté par le Conseil communal le 26 mars dernier.

• Renonce à faire valoir le droit de préemption sur diverses propriétés.

CADRE DE VIE Saint-Quentin-sur-Allan



Un aménagement sur la route départementale a été mis en place pour réduire la vitesse des automobilistes qui n'avaient pas forcément conscience d'arriver dans une agglomération. Des végétaux ont été plantés sur trente-cinq mètres de part et d'autre de la voie, avec une amélioration de la signalétique.

CIVISME

Une campagne de sensibilisation a été effectuée auprès des promeneurs de toutous afin d'améliorer la propreté des lieux publics. D'autres campagnes auront lieu avant de passer à la verbalisation.

Pour rappel, des sacs à déjection sont disponibles en mairie.

ENFANCE - JEUNESSE Fermeture des écoles en avril

Les écoles se sont tout de suite organisées à l'annonce de la fermeture des écoles. L'ENT (Environnement Numérique de Travail, plate forme d'enseignement à distance) a, malgré quelques dysfonctionnements liés à trop de sollicitations dans un même laps de temps, fait ses preuves. Nous espérons vivement que nous arrivons au bout du tunnel et qu'un retour progressif à la normale va pouvoir prochainement se mettre en place.

En attendant ces jours meilleurs, la municipalité continue à tout mettre en œuvre pour permettre la scolarisation des enfants.

TRAVAUX

Parking de la gare

Rebouchage des nids de poule en attendant des travaux de réfection complète de la zone.



Rue de Villers jusqu'au supermarché

Prolongation du trottoir.

MOT DE COLLECTIF, AVENIR & PROGRÈS

En cette nouvelle période de confinement, nous sommes de tout cœur avec l'ensemble de la population, les commerçants, les acteurs économiques et le personnel de santé. Nous regrettons toutefois que la municipalité ne facilite pas la vaccination, en favorisant la prise de rendez-vous ou en mettant à disposition un espace de vaccination.

De même, aucune action en faveur des commerçants n'est envisagée, la municipalité attend des propositions. Pourtant, des actions existent : dans certaines communes, comme Châtelleraut, les élus municipaux renoncent à leurs indemnités pour alimenter des actions en faveur du tissu commercial. Cela pourrait être une piste à creuser pour notre maire et ses adjoints.

Sachant que notre ville comprend une vingtaine de commerces et que l'enveloppe totale des indemnités des élus est d'environ 4 200 € par mois, cette action reviendrait à aider à hauteur de 200 € par mois chaque commerçant. Car, oui, pendant cette période de crise, les élus continuent de percevoir leurs indemnités.

Nous avons été ravis d'apprendre la venue d'un ministre à Milon, mais par voie de presse, encore une fois sans en avoir été avertis.

Nous tenons également à vous annoncer le remplacement de Patrick Nowicki par Arlette Feltrin, celui-ci ayant eu l'occasion de se rapprocher de sa famille en Île-de-France.

Comme tous les mois, nous mettons à l'honneur un commerçant de notre ville. Ce mois-ci, un clin d'œil à l'Atelier du cuir Art.

Vos élus du Collectif, Avenir & Progrès

L'Atelier du cuir Art

Passionné par le cuir, je confectionne pour vous de l'habillement sur mesures, maroquinerie et sellerie moto soit classique ou personnalisée. Fait toute réparation cuir ainsi que les réparations équestre.

Un accueil convivial vous sera réservé.

Uniquement sur rendez-vous au : **0785894727**

L'Atelier du cuir Art
vous remercie de votre confiance

URBANISME CCRV

Approbation de l'AVAP de La Ferté-Milon

C'est une très bonne nouvelle, par une délibération en date du 26 mars 2021, le Conseil Communautaire a enfin approuvé l'Aire de mise en valeur de l'Architecture et du Patrimoine de la commune de La Ferté-Milon (AVAP), suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 10 au 28 septembre 2020. Elle remplace la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) que la commune de La Ferté-Milon avait créée par arrêté préfectoral du 4 mars 1993.

Cette approbation met un point quasi-final à l'élaboration de ce document très important pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine milonais, élaboration qui avait été initiée en 2013 et qui a été mise en œuvre par les services de la CCRV, en collaboration étroite avec les élus de la commune.

Cette AVAP a également été élaborée en concertation avec les habitants lors de réunions publiques, habitants qui ont été sensibilisés à l'intérêt de préserver l'esprit des lieux architecturaux de la commune.

L'AVAP qui constitue une servitude d'utilité publique, est composée notamment d'un règlement détaillant les prescriptions relatives à l'insertion des projets et à la mise en valeur des patrimoines, ainsi que de documents graphiques qui précisent le ou les périmètres d'application et localisent les prescriptions du règlement. Ce règlement est synthétisé dans le cahier des recommandations.

L'AVAP de La Ferté-Milon entrera en vigueur après les formalités de publication et d'affichage prévues par la Loi. Elle sera annexée au PLUi et pourra ensuite être mise en œuvre pour l'instruction des autorisations de travaux et les demandes de permis de construire, sous le contrôle de l'Architecte des Bâtiments de France.

Le cahier de recommandations.

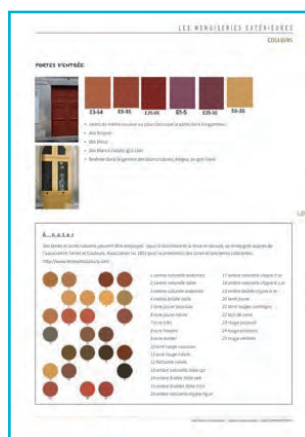
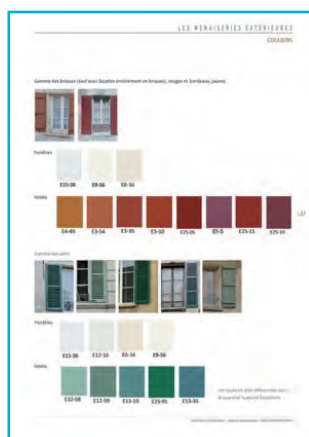
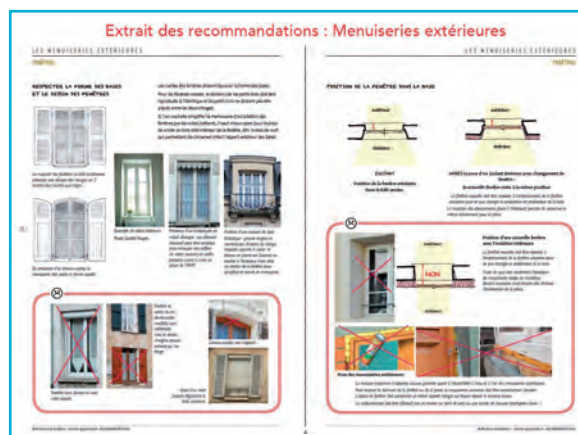
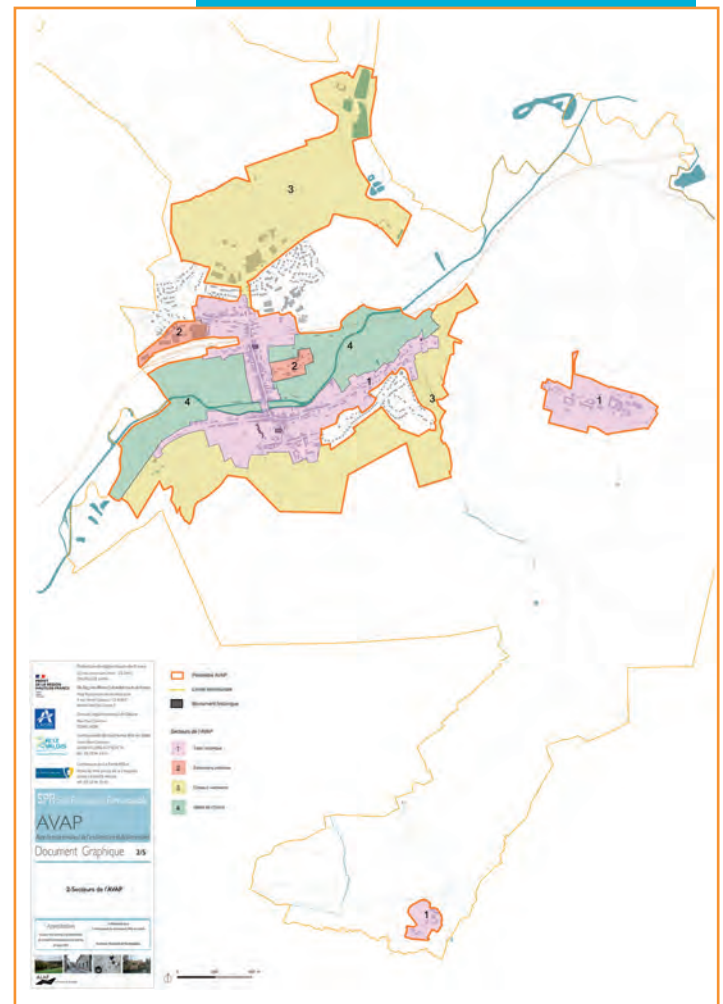
C'est, en une quarantaine de pages illustrées, le résumé de l'essentiel du règlement, un mode d'emploi de l'AVAP.

Il est à consulter lors de votre achat immobilier, avant vos projets de construction, avant tout type de travaux extérieurs, il est fortement conseillé de vous rapprocher des services de l'urbanisme préalablement aux dépôts des documents administratifs obligatoires !

On le trouve à la mairie, au pôle Aménagement du territoire de la Communauté de communes, CCRV.

Il sera distribué pour information aux notaires et aux agences immobilières locales...

- Il traite de l'implantation et la volumétrie des constructions,
- des clôtures,
- des façades,
- des menuiseries extérieures,
- des toitures,
- des devantures commerciales,
- des couleurs...



Pour tout renseignement, contacter le Pôle Aménagement du Territoire au 03.23.96.61.25 ou sur rendez-vous à la mairie avec les élus de la commune.



Formidable travail de dévégétalisation des remparts pour leur préservation, effectué par les bénévoles de MRPM.

Jean Racine et son terroir



Quelques nouvelles en forme de vers

Chers amis masqués,
Quelle tristesse de ne plus vous revoir en ma maison d'enfance, alors que nous sommes tous soumis à la dure règle :

« Au bout de l'univers va, cours te confiner »

Bérénice

C'est pourquoi je n'hésite pas à clamer mon malaise en public :

« Je n'ai pu me résoudre à me cacher dans l'ombre... »

Alexandre le Grand

Et je m'interroge comme vous :

« Dureront-ils toujours, ces ennuis si funestes ? »

la Thébaïde

Gardons cependant confiance, car une éclaircie s'approche, et avec elle une surprise.

« Oui, je te loue, ô ciel, de ta persévérance. »

Andromaque

Mon cousin Jean, né voici quatre siècles à Château-Thierry, envisage de séjourner cet été sur les rives de l'Ourcq. Il nous exhorte déjà à ne pas baisser les bras :

« Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage »

Le Lion et le Rat

Alors, courage et à bientôt !

signé "Jean Racine"



POUBELLE VERRES
JEUDI 3 JUIN

Tennis

Avec l'arrivée des beaux jours, les adhérents

reprennent le chemin des courts extérieurs et retrouvent avec plaisir leurs raquettes et balles. Il est possible de jouer en extérieur.

Les cours de l'école de tennis ont repris depuis fin mars et vont se poursuivre, toujours en extérieur. Des stages vont être proposés par Étienne, notre coach, pendant les vacances scolaires pour rattraper les cours qui n'ont pu être dispensés cet hiver.

Le trésorier M. Point ayant donné sa démission, M^{me} Dauphy a pris fonction provisoirement jusqu'à la prochaine assemblée générale. Si vous êtes intéressé par la vie associative du tennis club, n'hésitez pas à nous contacter pour intégrer notre équipe.

Si vous avez envie de jouer, on vous propose une licence été avec un tarif préférentiel. Passez nous voir sur les courts extérieurs les samedis ou dimanches matin pour tous renseignements.



Le Fil Des Ans

Les membres de l'association ont eu le bonheur de renouer avec les fêtes d'anniversaire de nos chers résidents de la maison de retraite, et de distribuer des cadeaux aux personnes nées au premier trimestre 2021. Pour les fêtes de Pâques, nous avons organisé un apéritif et distribué des chocolats.

Nous espérons que cette reprise progressive des activités de l'association présage des jours meilleurs, ouverts à tous !

Nous remercions toutes les personnes qui ont répondu à notre appel de cotisations, nous les comptons parmi nos généreux donateurs et grâce à eux nous continuerons nos activités, encore merci !

Mireille Létouffé, présidente



Haltérophilie et Zumba

Nous allons voir peut-être le bout du tunnel !

L'équipe dirigeante du club d'haltérophilie et musculation vous accueille pour des séances en extérieur devant le gymnase :

Mercredi de 15h30 à 17h30

Samedi de 10h à 11h30

Les cours de Zumba Kids vont pouvoir reprendre, en extérieur, mais le samedi matin de 10h à 11h15.

Les cours se feront dans le plus strict respect des gestes sanitaires, avec port du masque obligatoire (sauf pendant l'activité sportive).

Les Picmards

Notre jeu d'arc est de nouveau fermé et, comme beaucoup d'associations, nous prenons notre mal en patience. Notre tir à l'oiseau est reporté à une date ultérieure.

Je vous présente notre logo, remis au goût du jour en rectifiant une erreur qui date de 1974. En effet le picmard, oiseau de notre forêt, a un plumage à dominante rouge et non vert comme sur notre ancien blason.

Le capitaine, Stéphane Cartier



Handball

Nos handballeuses et handballeurs milonais vivent comme toute la France au rythme des restrictions sanitaires du moment.

Depuis quelque temps, les réglementations plaident pour une reprise d'une activité physique régulière. Nous avons donc pu reprendre du service en proposant à nos adhérents de nouvelles formules de pratique de handball en plein air.

Tout d'abord en proposant des activités dans des lieux ouverts tels que la Hottée du diable, les forêts qui nous entourent, les chemins de campagne à parcourir à vélo, la coulée verte, le City Stade ou encore l'esplanade du château.

Toutes ces activités (exceptées les séances à vélo) avaient un point commun. Nous trouvions toujours un secteur propice pour gonfler les mini-buts de hand, délimiter un terrain et se faire plaisir en reprenant contact avec le petit ballon rond tout en respectant la réglementation sanitaire.

Dans un second temps et suite aux dernières annonces, nous avons délocalisé nos séances au stade de Football de La Ferté-Milon afin de pouvoir accueillir le plus grand nombre de motivés. C'est par ailleurs grâce à la grande générosité de l'AS Milonaise qui nous a laissé le stade à disposition, que nous avons pu maintenir nos séances sans limitation d'effectif. Nous l'en remercions chaleureusement.

Aussi, nous avons désormais un rendez-vous hebdomadaire qui s'est mis en place avec nos adhérents de toutes les catégories des babys au seniors.

Tous les samedis au stade de football de la commune de La Ferté-Milon, nous accueillons (sous réserves de la météo) : les babys à 11h, les -9/-11/-13 et -15 à 14h et les -18 et seniors à 16h. Des essais sont possibles pendant ces séances. N'hésitez pas à venir à notre rencontre. Plus d'informations sur le Facebook du club ou en contactant Ophélie au 06.79.52.89.34.

Prenez soin de vous. L'équipe du Handball Milonais



Mairie de La Ferté-Milon 29, rue de la Chaussée, 02460 La Ferté-Milon © 03.23.96.70.45

Accueil du public En raison des restrictions sanitaires applicables, l'accueil en mairie est assuré uniquement sur rendez-vous.

Bulletin d'informations municipales MILON INFO N° 126 - MAI 2021

Directrice de publication : Céline Le Frère

Les textes fournis par les associations et autre le sont sous la responsabilité des auteurs. Version numérique téléchargeable sur www.lafertemilon.fr • IPNS • Ne pas jeter sur la voie publique.